

## LE MARCHÉ SOUS LA LOUPE

Canada



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : février 2019



Elisabeth Koulouris  
Spécialiste principale,  
Recherche sur le logement



Andrew L. Scott  
Analyste principal, Économie,  
Connaissance du marché (Centre)

## ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

Recevez des notifications lorsque des publications de la SCHL sont diffusées ou mises à jour. Créez gratuitement un compte maSCHL pour obtenir un accès amélioré au site Web. Vous pourrez, par exemple, vous abonner en un seul clic aux rapports et tableaux dont vous avez besoin.

Créez votre [compte maSCHL](#) aujourd'hui!

## Propriété résidentielle en Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse : aperçu de la propriété chez les non-individus

### De nouvelles données font la lumière sur la propriété des immeubles résidentiels et des terrains vacants en Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse

Statistique Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) continuent de collaborer afin d'améliorer la compréhension des marchés de l'habitation grâce à la publication de nouvelles données et analyses dans le cadre du Programme de la statistique du logement canadien (PSLC)<sup>1</sup>. Le présent rapport examine les données les plus récentes du PSLC, qui fournissent de nouveaux détails sur la structure de propriété des immeubles résidentiels et des terrains résidentiels vacants<sup>2</sup> en Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Ces données permettent de fournir des renseignements supplémentaires sur les parts relatives de propriétés appartenant à des individus et à des non-individus.

Les non-individus sont classés dans des catégories distinctes selon leur constitution juridique, leur représentation ou leur affiliation, comme les sociétés, les gouvernements, les entreprises individuelles et les sociétés de personnes. Toutefois, afin de comprendre les secteurs d'activité dans lesquels évoluent ces entités juridiques, on a utilisé le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour classer les propriétés résidentielles appartenant à des non-individus dans les secteurs d'activité

du SCIAN. Les secteurs d'activité du SCIAN détenant une part relativement importante de propriétés résidentielles comprennent le secteur de la construction, le secteur des services immobiliers et des services de location et de location à bail (nommé ci-après « secteur des services immobiliers et des services de location »), et le secteur des administrations publiques<sup>3</sup>.

## Faits saillants

- La vaste majorité des propriétés résidentielles en Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse appartient à des individus. Toutefois, le taux de propriété par des non-individus est beaucoup plus élevé dans le segment des terrains vacants.
- La propriété chez les non-individus se concentre entre les mains des entités du secteur des administrations publiques et des sociétés du secteur de la construction et du secteur des services immobiliers et des services de location.
- Elle est particulièrement évidente dans le cas des terrains vacants : les propriétaires non individuels des secteurs de la construction et des administrations publiques représentent ensemble plus de la moitié de la valeur totale des terrains vacants détenus pas des non-individus dans les trois provinces. Ils sont concentrés dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Vancouver, de Toronto et de Halifax.

Ce rapport est divisé en deux parties. La première examine la structure de propriété globale des propriétés résidentielles, y compris des terrains vacants, chez les non-individus. La deuxième partie présente une analyse plus approfondie des données sur les terrains vacants.

« Les non-individus qui détiennent des propriétés résidentielles, y compris des terrains vacants, sont en grande partie des entités gouvernementales ou des sociétés. La présente étude montre aussi que la valeur d'évaluation foncière des terrains résidentiels vacants à Vancouver, à Toronto et à Halifax représente près de la moitié des totaux provinciaux respectifs. »

## Première partie : Structure de propriété globale des propriétés résidentielles chez les non-individus en Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse

### Le taux de propriétés résidentielles appartenant à des non-individus varie selon la province

En Colombie-Britannique, 9,8 % des propriétés résidentielles, y compris les terrains vacants, appartenaient à des non-individus (tableau 1). Ce taux est plus élevé dans les secteurs situés en dehors des RMR de la Colombie-Britannique (15,8 %), où un plus grand pourcentage des terrains vacants sont la propriété de gouvernements (figure 1). Le taux de propriété par des non-individus se situe à 5,6 % dans la RMR de Vancouver. Dans les autres RMR de la Colombie-Britannique, les taux vont de 7,6 %, à Kelowna, à 5,2 %, à Victoria.

En raison de la proportion plus faible de propriétés publiques, les taux de propriété par des non-individus sont plus bas en Ontario et en Nouvelle-Écosse (7,4 % et 7,9 %, respectivement) qu'en Colombie-Britannique. À Toronto et à Halifax – les plus grandes RMR de ces provinces –, la proportion de propriétés appartenant à des non-individus s'élève respectivement à 4,2 % et à 9,9 %. Le pourcentage est plus élevé dans la RMR de Halifax parce que les sociétés y possèdent une plus grande part des terrains vacants.

Parmi les RMR de l'Ontario, la proportion de propriétés détenues par des non-individus est particulièrement élevée à London (19,7 %), où une part importante des immeubles de copropriétés appartient à des sociétés. Dans cette RMR, un fort pourcentage de sociétés enregistrent leurs appartements expressément construits pour la location comme des copropriétés, ce qui fait grimper le nombre de propriétés par rapport aux autres RMR, où ces logements sont plutôt classés comme des propriétés avec plusieurs unités résidentielles<sup>4</sup>. Après London viennent les RMR de Thunder Bay et du Grand Sudbury, dans le Nord de l'Ontario, avec 8,4 % et 9,3 %, respectivement. En Ontario, comme en Colombie-Britannique, le taux de propriété par des non-individus est plus haut à l'extérieur des RMR en raison du pourcentage élevé de terrains vacants qui sont de propriété publique.

Dans beaucoup de RMR, les propriétés des non-individus représentent une plus grande part de la valeur d'évaluation foncière totale des propriétés que du nombre total de propriétés (sujet abordé plus haut). L'écart entre ces deux mesures s'explique par le fait que les non-individus ont généralement des

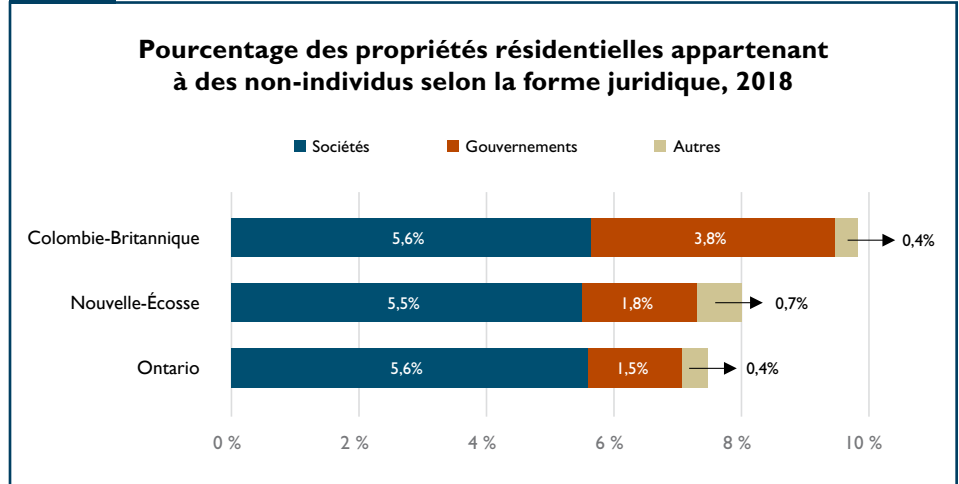
propriétés d'une valeur relativement élevée qui comptent plusieurs unités résidentielles; bon nombre sont de grandes propriétés construites à des fins locatives. La part de la valeur d'évaluation foncière des propriétés des non-individus dépasse leur part du nombre total des propriétés dans la RMR d'Ottawa-Gatineau (partie ontarienne) (où leur part de la valeur s'élève à 13,0 %), ainsi que dans les RMR de Vancouver (11,7 %), de Toronto (9,9 %) et de Victoria (9,7 %). Fait intéressant, le pourcentage dans la RMR de Halifax est presque deux fois plus élevé pour la première mesure (18,8 %) que pour la seconde.

### Les sociétés et les entités gouvernementales détiennent le gros des propriétés appartenant à des non-individus

En ce qui concerne les entités juridiques, la propriété des non-individus dans les trois provinces étudiées est largement attribuable aux sociétés et aux entités gouvernementales, et la petite portion restante appartient à des entreprises individuelles, à des sociétés de personnes et à d'autres entités juridiques. La propriété des sociétés était remarquablement semblable dans les trois provinces : 5,6 % des propriétés résidentielles en Ontario et en Colombie-Britannique et 5,5 % en Nouvelle-Écosse appartenaient à des sociétés.

Les taux de propriété par des sociétés étaient plus faibles dans les grandes RMR : 3,5 % des propriétés étaient détenues par des sociétés à Toronto et 4,8 %, à Vancouver (figure 2 et tableau 2). Toronto et Vancouver affichaient les plus fortes densités démographiques de toutes les RMR visées par l'étude, ce qui se traduit par une intensité plus élevée d'utilisation des terrains et donc

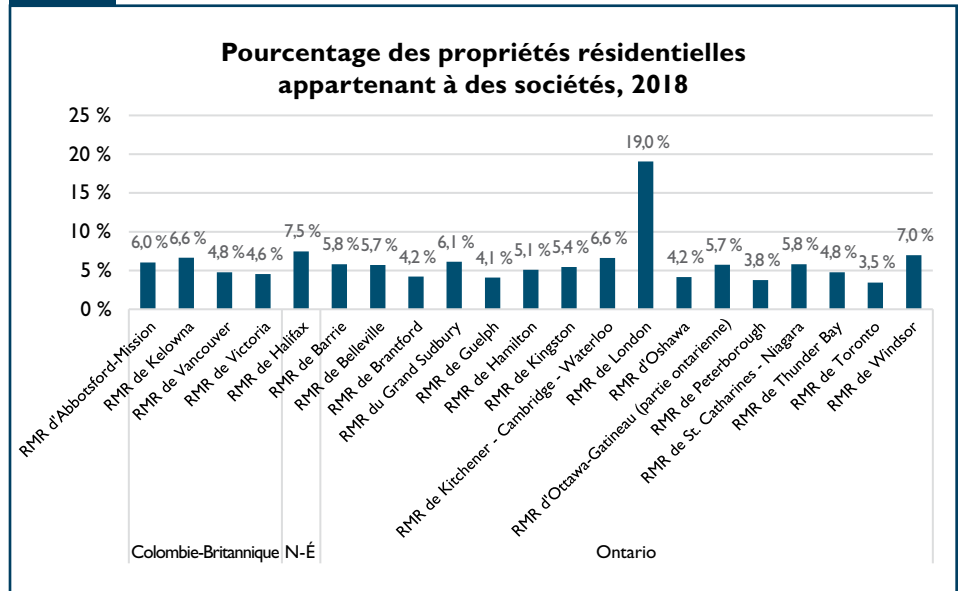
Figure 1



Sources : Statistique Canada (tableaux 46-10-0019-01 et 46-10-0023-01) et SCHL (calculs)

Note : La catégorie « autres » comprend les entreprises individuelles, les sociétés de personnes, les formes juridiques autres et multiples, et des formes juridiques de type « non spécifié ».

Figure 2



Sources : Statistique Canada (tableaux 46-10-0019-01 et 46-10-0023-01) et SCHL (calculs)

par une disponibilité plus faible de terrains vacants. Ceux-ci étaient souvent considérés comme un intrant clé pour les entreprises susceptibles de construire des habitations.

La propriété publique des terrains résidentiels est la plus élevée en Colombie-Britannique (3,8 %), ce qui s'explique par la plus forte proportion de terrains vacants appartenant à des gouvernements

dans cette province (sujet traité plus en détail dans la deuxième partie du rapport). Toutefois, parmi les RMR de la Colombie-Britannique, les pourcentages sont faibles : 0,6 % des propriétés résidentielles à Vancouver sont détenues par les administrations publiques, et les proportions étaient plus ou moins semblables dans les autres RMR. La propriété publique est concentrée à l'extérieur des RMR.

En Ontario et en Nouvelle-Écosse, les taux de propriété publique des propriétés résidentielles correspondent à moins de la moitié de celui de la Colombie-Britannique, soit 1,5 % et 1,8 %, respectivement. En Ontario, les taux de propriété publique varient considérablement d'une RMR à l'autre. Les plus faibles se trouvaient à London (0,4 %) et à Toronto (0,5 %) et les plus élevés, dans les RMR du Grand Sudbury (2,9 %) et de Thunder Bay (3,4 %). En Ontario, les proportions sont plus élevées à l'extérieur des RMR (3,5 %). En raison de leur vaste territoire, les RMR du Grand Sudbury et de Thunder Bay comptaient un plus grand nombre de terrains vacants, d'où leurs proportions semblables à celles des régions à l'extérieur des RMR.

Dans les trois provinces, les propriétés appartenant à des gouvernements sont surtout des terrains vacants. Même si la propriété des sociétés est répartie plus également entre les différents types de propriétés résidentielles que la propriété publique, elle penche tout de même vers les terrains vacants, qui sont un intrant clé pour les entreprises du secteur de la construction.

En particulier, en Ontario et en Nouvelle-Écosse, les gouvernements détiennent une plus grande part des maisons individuelles qu'en Colombie-Britannique. La situation de la propriété des sociétés est représentative du parc de logements de chaque province : les sociétés en Ontario et en Colombie-Britannique possèdent une plus grande part des appartements en copropriété que leurs homologues en Nouvelle-Écosse (figure 3). En Nouvelle-Écosse, le parc de logements est composé à 2,6 % d'appartements en copropriété, alors qu'en Colombie-Britannique et en Ontario, ce taux atteint 20,0 % et 10,7 %, respectivement.

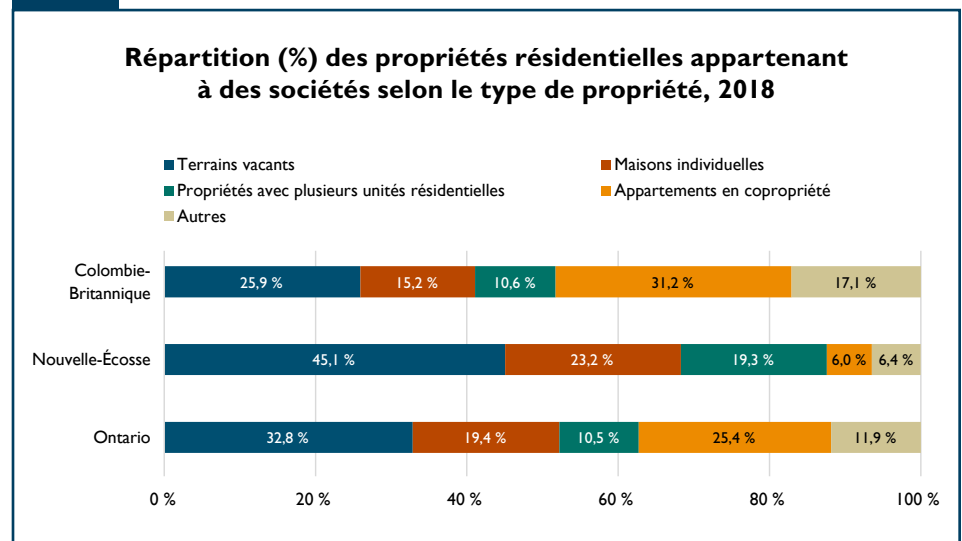
## Les propriétés des sociétés se concentrent dans les secteurs des services immobiliers et des services de location et de la construction

Il est indiqué d'examiner les secteurs d'activité (SCIAN) dans lesquels évoluent les sociétés, compte tenu de leur diversité et de la part importante qu'elles occupent dans la propriété d'immeubles et de terrains résidentiels. En Ontario et en Colombie-Britannique, le secteur des services immobiliers et des services de location affiche la plus forte proportion de propriétés résidentielles appartenant à des sociétés, soit 31,1 % et 23,4 %, respectivement (tableau 4). En Nouvelle-Écosse, le secteur de la construction en possède la plus grande part, soit 28,8 %, suivi du secteur des services immobiliers et des services de location (25,2 %). Dans les trois provinces, le secteur de la construction et le secteur des services immobiliers et des

services de location représentaient ensemble environ la moitié des sociétés auxquelles appartenait les propriétés résidentielles. Outre ces deux grands secteurs, le secteur des services financiers et de l'assurance occupe une part importante, tandis que de nombreuses sociétés exercent leurs activités dans plusieurs secteurs ou n'avaient pas précisé de secteur d'activité.

Les mêmes secteurs prédominent dans les grandes RMR. Dans celles de Toronto et de Vancouver, le secteur de la construction compte 21,6 % et 17,9 % des sociétés ayant des propriétés résidentielles, respectivement, alors que le secteur des services immobiliers et des services de location en représente 27,5 % et 25,4 %, respectivement (figure 4). La propriété de terrains vacants, qui est courante dans le secteur de la construction, est relativement plus répandue dans la RMR de Halifax que dans celles de Toronto et de Vancouver. Ainsi, la part des terrains vacants détenus par des sociétés du secteur de la

Figure 3



Sources : Statistique Canada (tableau 46-10-0023-01) et SCHL (calculs)

Note : La catégorie « autres » comprend les maisons en rangée, les maisons jumelées et les propriétés résidentielles de type « non spécifié ».

construction est nettement plus élevée dans la RMR de Halifax, à 39,7 %.

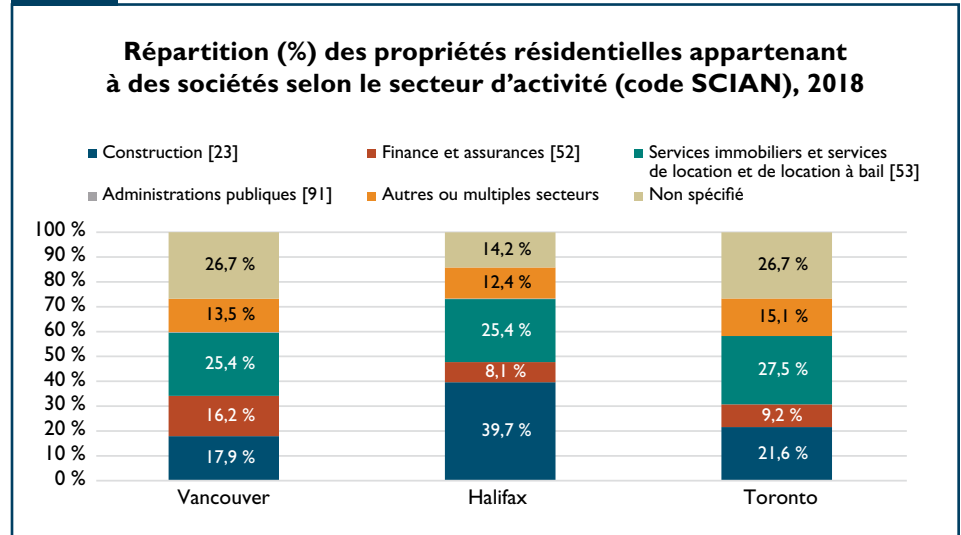
## Deuxième partie : Propriété et caractéristiques des terrains vacants en Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse

Une étude récente<sup>5</sup> réalisée par la SCHL montre que dans certaines grandes RMR du Canada, l'offre de logements neufs peine à suivre l'évolution de la demande. Ce facteur a contribué à la détection de signes élevés de surévaluation des propriétés résidentielles dans les RMR de Vancouver et de Toronto, comme on peut le lire dans le numéro du quatrième trimestre de 2018 du rapport *Évaluation du marché de l'habitation*<sup>6</sup>.

Pour approfondir la compréhension des facteurs qui agissent sur l'offre de logements neufs, la présente partie analyse plus en détail de nouvelles données sur les terrains résidentiels vacants en Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

Ces nouvelles données font la lumière sur les stocks de terrains vacants et différentes caractéristiques liées à ces terrains, y compris la structure de propriété. D'autres données importantes, telles que la superficie des terrains vacants, deviendront disponibles à mesure que le Programme de la statistique sur le logement canadien se déploiera et améliorera l'étendue et la qualité des données recueillies.

Figure 4



Sources : Statistique Canada (tableau 46-10-0023-01) et SCHL (calculs)

Par ailleurs, d'autres données seront également nécessaires afin d'avoir un portrait plus complet de l'offre potentielle de logements à court, moyen et long terme. Par exemple, les terrains qui ne sont pas vacants mais qui ont un grand potentiel de réaménagement pourraient aussi contribuer à l'offre éventuelle de logements.

De fait, le développement et la densification des grands centres urbains conduisent naturellement à une raréfaction des terrains vacants. Dans les RMR de Vancouver et de Toronto, à mesure que progressera l'aménagement des terrains résidentiels vacants, les promoteurs chercheront de plus en plus à réaménager les terrains où se trouvent de vieux bâtiments. Parce qu'ils sont situés dans des secteurs aménagés, ces terrains auront tendance à avoir une valeur plus élevée que les terrains résidentiels vacants. Ils sont donc susceptibles de présenter un grand potentiel de mise en valeur si la réalisation de projets de densification est possible.

Cette première analyse des stocks de terrains vacants constitue une première étape vers une meilleure compréhension des contraintes de l'offre de logements, éclairée par les nouvelles données qui deviennent disponibles.

## Faits saillants de la deuxième partie

- Dans les RMR de Vancouver, de Toronto et de Halifax, la valeur d'évaluation foncière des terrains vacants représente près de la moitié du total de leurs provinces respectives.
- Il y a des écarts importants entre les valeurs d'évaluation foncière moyenne et médiane des terrains vacants dans ces RMR. Ils s'expliquent par la valeur disproportionnellement élevée de certains terrains vacants à Vancouver, à Toronto et à Halifax, qui tirent la valeur d'évaluation foncière moyenne nettement au-dessus de la valeur médiane.

- Dans les trois provinces, la valeur d'évaluation foncière moyenne des terrains vacants appartenant à des non-individus est supérieure à celle des terrains vacants qui sont la propriété d'individus.
- Les terrains vacants appartenant à des entités des secteurs des administrations publiques et de la construction ont ensemble une valeur d'évaluation foncière qui correspond à plus de la moitié de la valeur totale des terrains vacants dans chaque province.

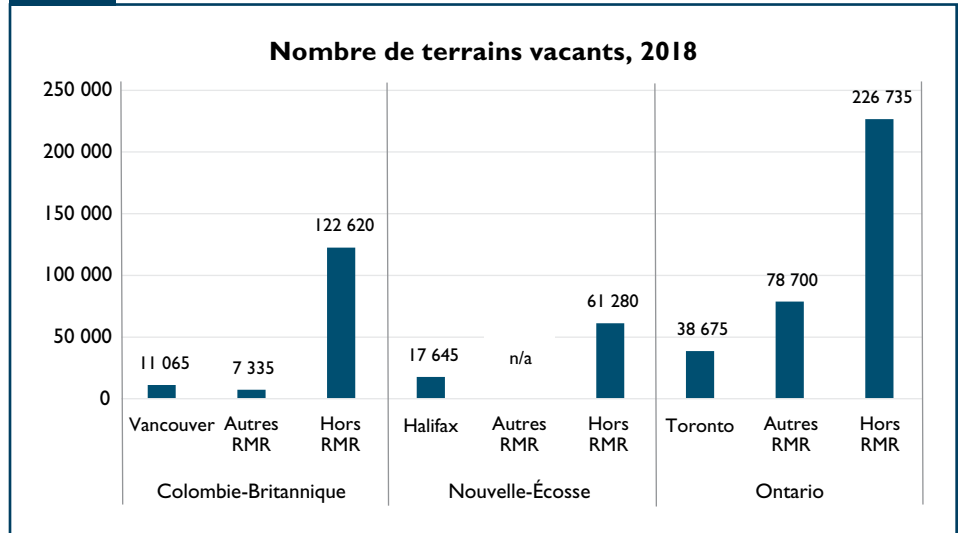
**Terrains vacants : ils sont plus nombreux dans les secteurs hors des RMR, mais leur valeur d'évaluation foncière moyenne est plus élevée dans les RMR**

En Colombie-Britannique, en Ontario et en Nouvelle-Écosse, la plupart des terrains vacants sont situés en dehors des RMR. Cette situation s'explique par l'étendue du territoire extra-urbain, qui se traduit naturellement par un plus grand nombre de terrains vacants.

Toutefois, c'est au niveau de la valeur d'évaluation foncière que les RMR de Vancouver, de Toronto et de Halifax se démarquent. En effet, la valeur totale des terrains vacants qui y sont situés représente environ la moitié des totaux provinciaux respectifs.

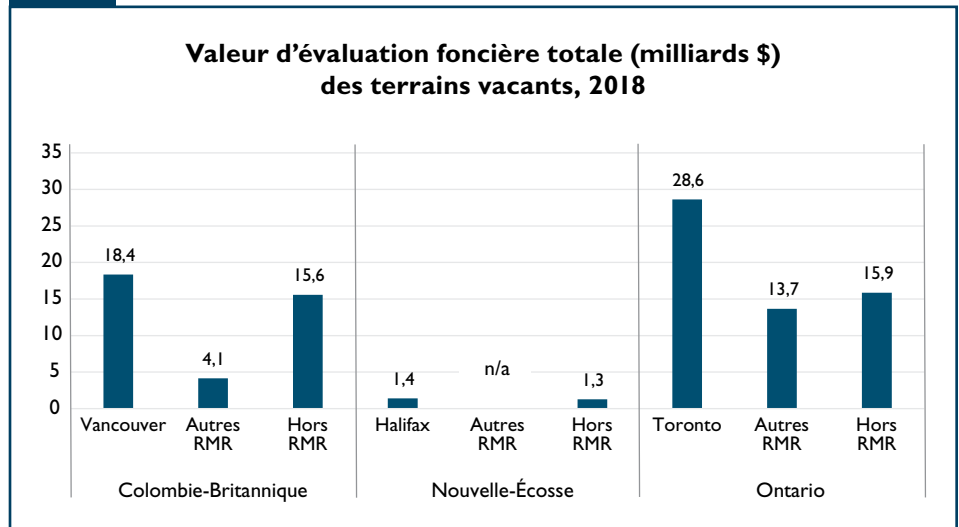
Cette situation s'explique par les prix des propriétés résidentielles, qui sont beaucoup plus élevés dans ces grandes RMR que dans les autres marchés de l'habitation des provinces. Par exemple, la valeur d'évaluation foncière moyenne des terrains vacants atteint dans la RMR de Vancouver près de 1,7 M\$, ce qui est nettement plus élevé que dans les autres RMR de la province. La valeur des terrains est influencée

Figure 5



Sources : Statistique Canada (tableau 46-10-0019-01) et SCHL (calculs)  
 Note : s.o. signifie « sans objet »

Figure 6



Sources : Statistique Canada (tableau 46-10-0019-01) et SCHL (calculs)  
 Note : s.o. signifie « sans objet »

par différents facteurs, dont l'emplacement, la superficie, le zonage et le potentiel du marché, qui tendent à faire grimper les valeurs d'évaluation foncière des terrains vacants dans les zones urbaines de forte densité.

Les écarts sont particulièrement grands entre la valeur d'évaluation foncière moyenne et médiane des

terrains dans les RMR de Vancouver et de Toronto, car certains terrains vacants y ont une valeur d'évaluation foncière très élevée qui tire la valeur d'évaluation foncière moyenne nettement au-dessus de la valeur médiane.

## Les terrains vacants des propriétaires non individuels<sup>7</sup> ont une valeur plus élevée que ceux des propriétaires individuels

En Colombie-Britannique, près des deux tiers des terrains vacants sont détenus par des propriétaires non individuels. En outre, la valeur d'évaluation foncière moyenne des terrains vacants qu'ils possèdent est plus élevée que celle des terrains vacants appartenant à des propriétaires individuels (tableau 5).

En Ontario et en Nouvelle-Écosse, un plus grand nombre de propriétaires individuels que de propriétaires non individuels ont des terrains vacants. Cependant, ce n'est pas le cas dans les RMR de Toronto et de Vancouver, où il y a plus de propriétaires non individuels que de propriétaires individuels.

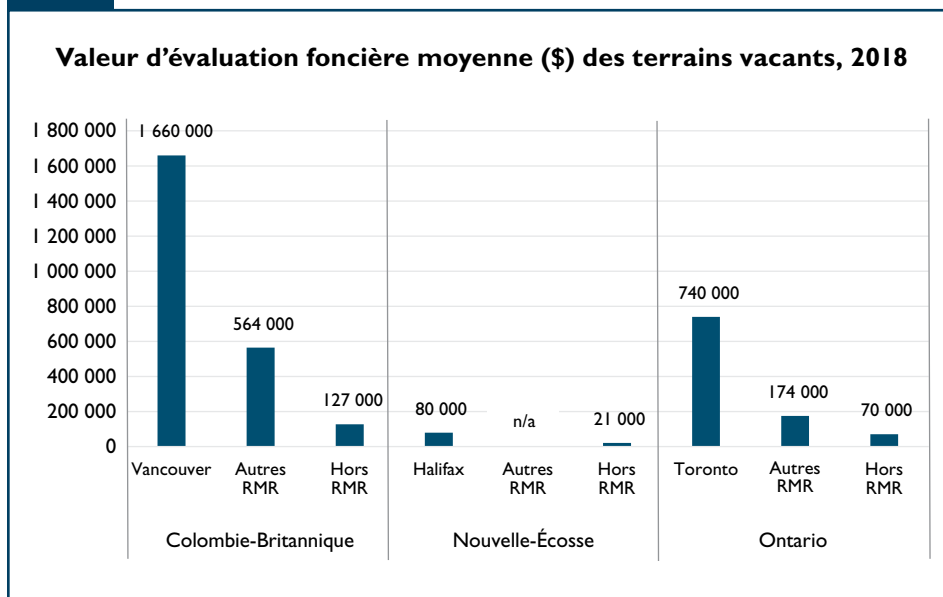
Dans la RMR de Halifax, la présence des propriétaires individuels est plus marquée que celle des propriétaires non individuels. Toutefois, la valeur d'évaluation foncière totale des terrains vacants est plus élevée pour les propriétaires non individuels. On peut en déduire que les non-individus ont tendance à détenir des terrains vacants ayant une plus grande valeur d'évaluation foncière moyenne (tableau 6).

C'est dans la RMR de Vancouver que la valeur d'évaluation foncière moyenne des terrains vacants des propriétaires non individuels est la plus élevée, soit 1,9 million de dollars. La deuxième en importance, soit 900 000 \$, est enregistrée dans la RMR de Toronto. Ce portrait concorde avec le fait que Vancouver est la RMR où la valeur d'évaluation foncière moyenne des propriétés résidentielles est le plus élevé au Canada, suivie de la RMR de Toronto.

## Le secteur des administrations publiques et celui de la construction sont très présents sur le marché des terrains vacants

Parmi les secteurs d'activité où l'on trouve des propriétaires non individuels, le secteur de la construction prédomine au niveau de la valeur d'évaluation foncière des terrains vacants, et ce, tant en Ontario qu'en Nouvelle-Écosse : ce secteur y représente respectivement 31,5 % et 37,3 % du total provincial. En Ontario, le secteur des administrations publiques arrive deuxième – la valeur d'évaluation des terrains vacants qu'il possède représente 30,4 % du total provincial. Le pourcentage pour ce secteur est moins élevé en Nouvelle-Écosse, à 13,1 %. En Colombie-Britannique, c'est le secteur des administrations publiques qui prédomine, avec une part de 33,2 % de la valeur d'évaluation totale des terrains vacants dans la province, suivi du secteur de la construction, avec une part de 21,1 % (tableau 7).

Figure 7



Sources : Statistique Canada (tableau 46-10-0019-01) et SCHL (calculs)

Note : s.o. signifie « sans objet »

**Tableau I : Propriétés résidentielles appartenant à des non-individus, en pourcentage du nombre de propriétés et de la valeur d'évaluation foncière, 2018**

| Région                                    | Part de toutes les propriétés (%) | Part de la valeur d'évaluation totale (%) |
|---|-----------------------------------|---|
| <b>Colombie-Britannique</b>               | <b>9,8</b>                        | <b>11,1</b>                               |
| RMR d'Abbotsford-Mission                  | 6,6                               | 7,4                                       |
| RMR de Kelowna                            | 7,6                               | 8,8                                       |
| RMR de Vancouver                          | 5,6                               | 11,7                                      |
| RMR de Victoria                           | 5,2                               | 9,7                                       |
| Secteurs hors des RMR                     | 15,8                              | 10,4                                      |
| <b>Nouvelle-Écosse</b>                    | <b>7,9</b>                        | <b>13,2</b>                               |
| RMR de Halifax                            | 9,9                               | 18,8                                      |
| Secteurs hors des RMR                     | 7,0                               | 7,2                                       |
| <b>Ontario</b>                            | <b>7,4</b>                        | <b>9,9</b>                                |
| RMR de Barrie                             | 7,4                               | 9,3                                       |
| RMR de Belleville                         | 7,3                               | 9,6                                       |
| RMR de Brantford                          | 5,4                               | 7,7                                       |
| RMR du Grand Sudbury                      | 9,3                               | 9,3                                       |
| RMR de Guelph                             | 5,4                               | 9,8                                       |
| RMR de Hamilton                           | 6,1                               | 8,8                                       |
| RMR de Kingston                           | 6,8                               | 12,0                                      |
| RMR de Kitchener - Cambridge - Waterloo   | 7,8                               | 12,0                                      |
| RMR de London                             | 19,7                              | 16,6                                      |
| RMR d'Oshawa                              | 5,2                               | 7,5                                       |
| RMR d'Ottawa-Gatineau (partie ontarienne) | 6,8                               | 13,0                                      |
| RMR de Peterborough                       | 5,3                               | 7,8                                       |
| RMR de St. Catharines - Niagara           | 7,7                               | 9,1                                       |
| RMR de Thunder Bay                        | 8,4                               | 8,8                                       |
| RMR de Toronto                            | 4,2                               | 9,9                                       |
| RMR de Windsor                            | 8,1                               | 7,2                                       |
| Secteurs hors des RMR                     | 10,4                              | 7,5                                       |

Sources : Statistique Canada (tableau 46-10-0019-01) et SCHL (calculs)



**Tableau 2 : Pourcentage des propriétés résidentielles qui appartiennent à des non-individus selon la forme juridique, 2018**

| Région                                    | Sociétés   | Gouvernements | Autre forme juridique et formes juridiques multiples | Entreprises individuelles et sociétés de personnes | Forme juridique non spécifiée |
|---|------------|---------------|--|--|-------------------------------|
| <b>Colombie-Britannique</b>               | <b>5,6</b> | <b>3,8</b>    | <b>0,1</b>   | <b>0,0</b>   | <b>0,3</b>                    |
| RMR d'Abbotsford-Mission                  | 6,0        | 0,4           | 0,0  | 0,0  | 0,1                           |
| RMR de Kelowna                            | 6,6        | 0,6           | 0,0  | 0,0  | 0,2                           |
| RMR de Vancouver                          | 4,8        | 0,6           | 0,0  | 0,0  | 0,2                           |
| RMR de Victoria                           | 4,6        | 0,4           | 0,1  | 0,0  | 0,2                           |
| Secteurs hors des RMR                     | 6,6        | 8,6           | 0,1  | 0,0  | 0,4                           |
| <b>Nouvelle-Écosse</b>                    | <b>5,5</b> | <b>1,8</b>    | <b>0,2</b>   | <b>0,1</b>   | <b>0,4</b>                    |
| RMR de Halifax                            | 7,5        | 1,7           | 0,2  | 0,1  | 0,4                           |
| Secteurs hors des RMR                     | 4,5        | 1,9           | 0,2  | 0,1  | 0,4                           |
| <b>Ontario</b>                            | <b>5,6</b> | <b>1,5</b>    | <b>0,1</b>   | <b>0,1</b>   | <b>0,2</b>                    |
| RMR de Barrie                             | 5,8        | 1,2           | 0,1  | 0,2  | 0,1                           |
| RMR de Belleville                         | 5,7        | 1,3           | 0,1  | 0,1  | 0,1                           |
| RMR de Brantford                          | 4,2        | 0,9           | 0,1  | 0,1  | 0,2                           |
| RMR du Grand Sudbury                      | 6,1        | 2,9           | 0,0  | 0,0  | 0,2                           |
| RMR de Guelph                             | 4,1        | 1,1           | 0,1  | 0,0  | 0,1                           |
| RMR de Hamilton                           | 5,1        | 0,8           | 0,0  | 0,0  | 0,1                           |
| RMR de Kingston                           | 5,4        | 0,8           | 0,1  | 0,2  | 0,2                           |
| RMR de Kitchener - Cambridge - Waterloo   | 6,6        | 0,9           | 0,2  | 0,1  | 0,1                           |
| RMR de London                             | 19,0       | 0,4           | 0,1  | 0,1  | 0,1                           |
| RMR d'Oshawa                              | 4,2        | 1,0           | 0,0  | 0,0  | 0,1                           |
| RMR d'Ottawa-Gatineau (partie ontarienne) | 5,7        | 0,7           | 0,1  | 0,1  | 0,1                           |
| RMR de Peterborough                       | 3,8        | 0,7           | 0,6  | 0,0  | 0,2                           |
| RMR de St. Catharines - Niagara           | 5,8        | 1,5           | 0,1  | 0,0  | 0,3                           |
| RMR de Thunder Bay                        | 4,8        | 3,4           | 0,0  | 0,0  | 0,2                           |
| RMR de Toronto                            | 3,5        | 0,5           | 0,0  | 0,1  | 0,2                           |
| RMR de Windsor                            | 7,0        | 0,9           | 0,0  | 0,0  | 0,1                           |
| Secteurs hors des RMR                     | 6,4        | 3,5           | 0,1  | 0,1  | 0,3                           |

Sources : Statistique Canada (tableaux 46-10-0019-01 et 46-10-0023-01) et SCHL (calculs)

**Tableau 3 : Pourcentage des propriétés résidentielles qui appartiennent à des non-individus selon le secteur d'activité (code SCIAN), 2018**

| Région                                    | Construction [23] | Finance et assurances [52] | Services immobiliers et services de location et de location à bail [53] | Administrations publiques [91] | Autres et multiples secteurs du SCIAN | Non spécifié |
|---|-------------------|----------------------------|---|--------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <b>Colombie-Britannique</b>               | <b>1,2</b>        | <b>0,6</b>                 | <b>1,4</b>  | <b>3,7</b>                     | <b>1,4</b>                            | <b>1,5</b>   |
| RMR d'Abbotsford-Mission                  | 1,3               | 0,6                        | 1,8   | 0,2                            | 0,9                                   | 1,8          |
| RMR de Kelowna                            | 1,8               | 0,6                        | 1,9   | 0,5                            | 1,1                                   | 1,6          |
| RMR de Vancouver                          | 0,9               | 0,8                        | 1,3   | 0,5                            | 0,7                                   | 1,5          |
| RMR de Victoria                           | 1,1               | 0,5                        | 1,4   | 0,2                            | 0,8                                   | 1,2          |
| Secteurs hors des RMR                     | 1,5               | 0,5                        | 1,4   | 8,5                            | 2,3                                   | 1,6          |
| <b>Nouvelle-Écosse</b>                    | <b>1,6</b>        | <b>0,6</b>                 | <b>1,5</b>  | <b>1,4</b>                     | <b>1,8</b>                            | <b>1,1</b>   |
| RMR de Halifax                            | 3,0               | 0,6                        | 2,0   | 1,4                            | 1,4                                   | 1,5          |
| Secteurs hors des RMR                     | 0,9               | 0,6                        | 1,2   | 1,4                            | 1,9                                   | 0,9          |
| <b>Ontario</b>                            | <b>1,3</b>        | <b>0,4</b>                 | <b>1,8</b>  | <b>1,4</b>                     | <b>1,3</b>                            | <b>1,2</b>   |
| RMR de Barrie                             | 1,8               | 0,7                        | 1,4   | 1,2                            | 0,8                                   | 1,4          |
| RMR de Belleville                         | 1,3               | 0,2                        | 2,6   | 1,2                            | 1,3                                   | 0,7          |
| RMR de Brantford                          | 0,8               | 0,2                        | 1,4   | 0,8                            | 1,0                                   | 1,1          |
| RMR du Grand Sudbury                      | 2,2               | 0,3                        | 2,0   | 2,8                            | 1,2                                   | 0,8          |
| RMR de Guelph                             | 1,2               | 0,3                        | 1,1   | 0,9                            | 1,1                                   | 0,8          |
| RMR de Hamilton                           | 0,8               | 0,5                        | 2,1   | 0,6                            | 1,0                                   | 1,2          |
| RMR de Kingston                           | 1,6               | 0,6                        | 2,1   | 0,7                            | 0,9                                   | 0,8          |
| RMR de Kitchener - Cambridge - Waterloo   | 1,3               | 0,3                        | 3,3   | 0,8                            | 0,9                                   | 1,1          |
| RMR de London                             | 2,7               | 0,8                        | 9,5   | 0,4                            | 2,6                                   | 3,7          |
| RMR d'Oshawa                              | 1,1               | 0,4                        | 1,1   | 0,9                            | 0,6                                   | 1,1          |
| RMR d'Ottawa-Gatineau (partie ontarienne) | 1,7               | 0,5                        | 2,2   | 0,5                            | 0,8                                   | 1,1          |
| RMR de Peterborough                       | 0,8               | 0,4                        | 0,9   | 0,6                            | 1,4                                   | 1,2          |
| RMR de St. Catharines - Niagara           | 1,6               | 0,2                        | 2,1   | 1,4                            | 1,3                                   | 1,1          |
| RMR de Thunder Bay                        | 0,9               | 0,4                        | 2,0   | 3,4                            | 1,2                                   | 0,6          |
| RMR de Toronto                            | 0,8               | 0,3                        | 1,1   | 0,4                            | 0,6                                   | 1,1          |
| RMR de Windsor                            | 1,0               | 0,2                        | 3,7   | 0,8                            | 1,1                                   | 1,3          |
| Secteurs hors des RMR                     | 1,6               | 0,4                        | 1,3   | 3,4                            | 2,5                                   | 1,3          |

Sources : Statistique Canada (tableaux 46-10-0019-01 et 46-10-0023-01) et SCHL (calculs)

**Tableau 4 : Pourcentage des propriétés résidentielles qui appartiennent à des sociétés selon le secteur d'activité (code SCIAN), 2018**

| Région                                    | Construction [23] | Finance et assurances [52] | Services immobiliers et services de location et de location à bail [53] | Administrations publiques [91] | Autres et multiples secteurs du SCIAN | Non spécifié |
|---|-------------------|----------------------------|---|--------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <b>Colombie-Britannique</b>               | <b>21,4</b>       | <b>11,0</b>                | <b>23,4</b>   | <b>0,1</b>                     | <b>22,5</b>                           | <b>21,6</b>  |
| RMR d'Abbotsford-Mission                  | 21,8              | 10,4                       | 27,1  | 0,0                            | 13,9                                  | 26,9         |
| RMR de Kelowna                            | 27,3              | 8,3                        | 27,1  | 0,0                            | 15,5                                  | 21,7         |
| RMR de Vancouver                          | 17,9              | 16,2                       | 25,4  | 0,3                            | 13,5                                  | 26,7         |
| RMR de Victoria                           | 23,9              | 11,9                       | 27,4  | 0,0                            | 15,0                                  | 21,8         |
| Secteurs hors des RMR                     | 23,3              | 7,0                        | 20,7  | 0,0                            | 32,0                                  | 17,1         |
| <b>Nouvelle-Écosse</b>                    | <b>28,8</b>       | <b>10,2</b>                | <b>25,2</b>   | <b>0,1</b>                     | <b>22,7</b>                           | <b>13,0</b>  |
| RMR de Halifax                            | 39,7              | 8,1                        | 25,4  | 0,3                            | 12,4                                  | 14,2         |
| Secteurs hors des RMR                     | 20,0              | 11,8                       | 25,1  | 0,0                            | 31,0                                  | 12,1         |
| <b>Ontario</b>                            | <b>22,5</b>       | <b>6,7</b>                 | <b>31,1</b>   | <b>0,0</b>                     | <b>21,3</b>                           | <b>18,4</b>  |
| RMR de Barrie                             | 30,8              | 11,5                       | 23,8  | 0,0                            | 13,1                                  | 20,8         |
| RMR de Belleville                         | 22,9              | 3,2                        | 45,7  | 0,0                            | 18,9                                  | 9,2          |
| RMR de Brantford                          | 18,8              | 5,0                        | 33,2  | 0,0                            | 21,1                                  | 21,9         |
| RMR du Grand Sudbury                      | 35,5              | 4,4                        | 31,7  | 0,0                            | 17,4                                  | 11,0         |
| RMR de Guelph                             | 30,1              | 6,4                        | 27,4  | 0,0                            | 19,3                                  | 16,7         |
| RMR de Hamilton                           | 15,6              | 9,3                        | 36,3  | 0,0                            | 17,4                                  | 21,4         |
| RMR de Kingston                           | 29,5              | 10,3                       | 38,9  | 0,0                            | 11,7                                  | 9,4          |
| RMR de Kitchener - Cambridge - Waterloo   | 20,3              | 5,0                        | 47,9  | 0,0                            | 11,6                                  | 15,2         |
| RMR de London                             | 14,3              | 4,3                        | 49,3  | 0,0                            | 13,5                                  | 18,6         |
| RMR d'Oshawa                              | 26,3              | 9,8                        | 26,2  | 0,1                            | 13,1                                  | 24,5         |
| RMR d'Ottawa-Gatineau (partie ontarienne) | 30,3              | 8,4                        | 33,9  | 0,0                            | 11,6                                  | 15,8         |
| RMR de Peterborough                       | 20,1              | 9,3                        | 24,6  | 0,0                            | 33,3                                  | 12,7         |
| RMR de St. Catharines - Niagara           | 26,8              | 3,1                        | 36,7  | 0,0                            | 19,6                                  | 13,8         |
| RMR de Thunder Bay                        | 18,0              | 9,2                        | 41,4  | 0,0                            | 23,4                                  | 7,7          |
| RMR de Toronto                            | 21,6              | 9,2                        | 27,5  | 0,0                            | 15,1                                  | 26,7         |
| RMR de Windsor                            | 14,0              | 2,7                        | 52,8  | 0,0                            | 13,4                                  | 17,1         |
| Secteurs hors des RMR                     | 25,1              | 5,7                        | 19,4  | 0,0                            | 35,4                                  | 14,4         |

Sources : Statistique Canada (tableau 46-10-0023-01) et SCHL (calculs)

**Tableau 5 : Nombre et valeur d'évaluation foncière des propriétés résidentielles vacantes selon le type de propriétaire, 2018**

| Province             | Type de propriétaire | Nombre de terrains vacants | Valeur d'évaluation foncière moyenne (\$) | Valeur d'évaluation foncière médiane (\$) | Part de la valeur d'évaluation totale (%) |
|----------------------|----------------------|----------------------------|---|---|---|
| Colombie-Britannique | Individu             | 51 035                     | 210 000                                   | 90 600                                    | 28,4                                      |
|                      | Non-individu         | 89 985                     | 300 000                                   | 51 600                                    | 71,6                                      |
| Nouvelle-Écosse      | Individu             | 60 965                     | 24 000                                    | 13 300                                    | 54,5                                      |
|                      | Non-individu         | 17 960                     | 68 000                                    | 20 000                                    | 45,5                                      |
| Ontario              | Individu             | 189 445                    | 102 000                                   | 52 000                                    | 33,3                                      |
|                      | Non-individu         | 154 665                    | 250 000                                   | 74 000                                    | 66,7                                      |

Sources : Statistique Canada (tableau 46-10-0019-01) et SCHL (calculs)

**Tableau 6 : Nombre et valeur d'évaluation foncière des propriétés résidentielles vacantes selon le type de propriétaire, 2018**

| Région    | Type de propriétaire | Nombre de terrains vacants | Valeur d'évaluation foncière moyenne (\$) | Valeur d'évaluation foncière médiane (\$) | Part de la valeur d'évaluation totale (%) |
|-----------|----------------------|----------------------------|---|---|---|
| Vancouver | Individu             | 3 390                      | 1 110 000                                 | 798 000                                   | 20,5                                      |
|           | Non-individu         | 7 675                      | 1 900 000                                 | 718 000                                   | 79,5                                      |
| Halifax   | Individu             | 10 245                     | 45 000                                    | 26 100                                    | 32,4                                      |
|           | Non-individu         | 7 400                      | 130 000                                   | 56 000                                    | 67,6                                      |
| Toronto   | Individu             | 13 190                     | 450 000                                   | 367 000                                   | 20,6                                      |
|           | Non-individu         | 25 485                     | 900 000                                   | 385 000                                   | 79,4                                      |

Sources : Statistique Canada (tableau 46-10-0019-01) et SCHL (calculs)

**Tableau 7 : Terrains résidentiels vacants appartenant  
à des non-individus selon le secteur d'activité (code SCIAN), 2018**

| Province             | Secteur d'activité  | Nombre de terrains vacants | Valeur d'évaluation moyenne (\$) | Valeur d'évaluation totale (G\$) | Part de la valeur d'évaluation totale des terrains vacants, tous secteurs confondus (%) |
|----------------------|---|----------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|
| Colombie-Britannique | Construction [23]   | 8 635                      | 660 000                          | 5,7                              | 21,1  |
|                      | Finance et assurances [52]  | 2 100                      | 1 150 000                        | 2,4                              | 8,9   |
|                      | Services immobiliers et services de location et de location à bail [53] | 3 080                      | 730 000                          | 2,2                              | 8,3   |
|                      | Administrations publiques [91]  | 62 265                     | 144 000                          | 9,0                              | 33,2  |
|                      | Autres et multiples industries  | 7 035                      | 420 000                          | 3,0                              | 10,9  |
|                      | Industrie non spécifiée   | 6 875                      | 690 000                          | 4,7                              | 17,6  |
|                      | Tous secteurs confondus   | 89 985                     | 300 000                          | 27,0                             | 100,0   |
| Nouvelle-Écosse      | Construction [23]   | 5 230                      | 87 000                           | 0,5                              | 37,3  |
|                      | Finance et assurances [52]  | 650                        | 61 000                           | 0,0                              | 3,2   |
|                      | Services immobiliers et services de location et de location à bail [53] | 1 395                      | 122 000                          | 0,2                              | 13,9  |
|                      | Administrations publiques [91]  | 5 350                      | 30 000                           | 0,2                              | 13,1  |
|                      | Autres et multiples industries  | 3 430                      | 47 000                           | 0,2                              | 13,2  |
|                      | Industrie non spécifiée   | 1 905                      | 124 000                          | 0,2                              | 19,3  |
|                      | Tous secteurs confondus   | 17 960                     | 68 000                           | 1,2                              | 100,0   |
| Ontario              | Construction [23]   | 45 120                     | 270 000                          | 12,2                             | 31,5  |
|                      | Finance et assurances [52]  | 6 080                      | 350 000                          | 2,1                              | 5,5   |
|                      | Services immobiliers et services de location et de location à bail [53] | 8 025                      | 310 000                          | 2,5                              | 6,4   |
|                      | Administrations publiques [91]  | 58 835                     | 200 000                          | 11,8                             | 30,4  |
|                      | Autres et multiples industries  | 19 855                     | 220 000                          | 4,4                              | 11,3  |
|                      | Industrie non spécifiée   | 16 750                     | 350 000                          | 5,9                              | 15,2  |
|                      | Tous secteurs confondus   | 154 665                    | 250 000                          | 38,7                             | 100,0   |

Sources : Statistique Canada (tableau 46-10-0023-01) et SCHL (calculs)

## NOTES DE FIN

- <sup>1</sup> Dans son budget de 2017, le gouvernement du Canada prévoit l'octroi de fonds à Statistique Canada pour l'amélioration des données sur l'habitation grâce au PSLC. Le PSLC est un programme fondé principalement sur des données administratives. L'utilisation des données administratives est au cœur des efforts de modernisation déployés par Statistique Canada pour produire de façon économique des renseignements statistiques complets et à jour. Statistique Canada assure la protection des données sous son égide afin de veiller à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels. Les données contenues dans cette publication sont fondées sur les rôles d'évaluation foncière de 2018 pour chaque province.
- <sup>2</sup> « Terrain vacant » s'entend d'une propriété qui ne comporte aucune structure résidentielle, mais qui peut en accueillir une. Il peut aussi s'agir d'un terrain comportant une structure résidentielle qui n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation ou d'un terrain où une structure est présente, mais qui est détenue par une autre entité (par exemple, une maison mobile dans un parc de maisons mobiles).
- <sup>3</sup> Voir la section Définitions pour obtenir une description détaillée de ces trois secteurs.
- <sup>4</sup> Une propriété avec plusieurs unités résidentielles est une propriété contenant plusieurs ensembles de pièces d'habitation détenus par le même propriétaire ou les mêmes propriétaires, comme un immeuble d'appartements, un duplex ou une propriété ayant deux maisons sur le même lot.
- <sup>5</sup> SCHL, *Examen de l'escalade des prix des logements dans les grands centres métropolitains du Canada, 2017*.
- <sup>6</sup> SCHL, *Évaluation du marché de l'habitation*, quatrième trimestre de 2018.
- <sup>7</sup> Propriétaires non individuels : entreprises, sociétés, organismes gouvernementaux ou autres entités qui ne sont pas des particuliers.

## DÉFINITIONS

**Propriété résidentielle** est constituée de l'ensemble des terrains et des structures destinées à être occupées par un ou des particuliers, de façon permanente ou temporaire.

**Type de propriété** réfère aux caractéristiques de la propriété et/ou du logement, sur laquelle il peut y avoir une ou plusieurs structures résidentielles. Les types de propriété étant les maisons individuelles non attenantes, les maisons jumelées, les maisons en rangée, les appartements en copropriété, les propriétés avec plusieurs unités résidentielles, les propriétés non spécifiées et les terrains vacants.

**Terrain vacant** désigne une propriété qui ne comporte aucune structure résidentielle, mais qui peut en accueillir une. Il peut aussi s'agir d'un terrain comportant une structure résidentielle qui n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation ou d'un terrain où une structure est présente, mais qui est détenue par une autre entité (par exemple: une maison mobile dans un parc de maisons mobiles).

**Type de propriétaire** indique si la personne à qui appartient la propriété résidentielle est un individu ou un non-individu, comme une société, une fiducie, une société d'État ou un autre type de groupe. Dans le contexte des propriétés résidentielles, une propriété est considérée comme appartenant à un « individu » si tous les propriétaires sont des individus. Inversement, une propriété est considérée comme appartenant à un « non-individu » si tous les propriétaires sont des non-individus, ou si l'ensemble des propriétaires est une combinaison d'individus et de non-individus.

**Valeur de l'évaluation foncière** réfère à la valeur de l'évaluation foncière de la propriété aux fins de l'impôt foncier. Il importe de souligner que la valeur de l'évaluation foncière ne représente pas nécessairement la valeur marchande. Les valeurs des évaluations foncières pour la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique sont en dollars de 2017, alors que les valeurs des évaluations foncières pour l'Ontario sont en dollars de 2016. Comme les provinces et les territoires n'ont pas tous les mêmes périodes d'évaluation et durées du rôle d'évaluation, il est difficile d'établir des comparaisons exactes d'une province ou d'un territoire à l'autre pour des propriétés semblables. Pour les propriétés utilisées à des fins résidentielles et à des fins non résidentielles, seule la valeur des unités d'évaluation résidentielles est prise en compte.

**Forme juridique** fait référence à l'organisation juridique d'entités qui sont des non-individus. La forme juridique d'une organisation détermine les personnes qui ont droit aux bénéfices et qui sont responsables des dettes et des obligations liées aux activités de l'organisation.

**Société** comprend les entreprises, les organisations sans but lucratif et les organisations gouvernementales constituées en société qui sont des entités juridiques distinctes de leurs actionnaires.

**Gouvernement** comprend les administrations fédérales, provinciales, territoriales et municipales ainsi que leurs ministères et organismes.

**Entreprise individuelle** comprend les entités juridiques commerciales dont le propriétaire unique est un particulier. Cette personne est entièrement responsable de toutes les dettes et les obligations liées aux activités de l'entreprise et elle a droit à tous les bénéfices.

**Société de personnes** comprend les entités commerciales non constituées en société dans le cadre desquelles deux personnes ou plus se partagent les bénéfices conformément à un accord juridique.

**Autre forme juridique et formes juridiques multiples** comprend toutes les organisations juridiques autres que les sociétés, les gouvernements, les entreprises individuelles et les sociétés de personnes et où il y a plusieurs organisations juridiques appartenant à différentes formes juridiques.

**Forme juridique non spécifiée** comprend les organisations pour lesquelles la forme juridique est inconnue.

**Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)** est un système de classification des industries qui regroupe les établissements en fonction de la similitude de structures des facteurs de production, les qualifications de la main-d'œuvre et les processus de production.

**Secteur de la construction** comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, et le lotissement et l'aménagement de terrain.

**Secteur de la finance et des assurances** comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations financières (c'est-à-dire des opérations portant sur la création, la liquidation ou la cession d'actifs financiers) ou à en faciliter l'exécution.

**Secteur des administrations publiques** comprend les établissements dont l'activité principale, qui est de nature gouvernementale, touche la promulgation et l'interprétation judiciaire des lois et de leurs règlements d'application ainsi que l'administration des programmes établis sous le régime de ces lois et règlements d'application.

**Secteur des services immobiliers et services de location et de location à bail** comprend les établissements dont l'activité principale consiste à conférer le droit d'usage de biens corporels ou incorporels par la location, la location à bail ou autrement. Sont également inclus les établissements dont l'activité principale consiste à gérer des biens immobiliers pour le compte de tiers; à vendre, à louer et/ou à acheter des biens immobiliers pour le compte de tiers; et à évaluer des biens immobiliers.

**Autre secteur SCIAN et secteurs SCIAN multiples** comprend tous les établissements qui exercent dans des secteurs autres que la construction, la finance et les assurances, les administrations publiques, les services immobiliers et services de location et de location à bail et où il y a plusieurs établissements appartenant à différents secteurs.

**Secteur SCIAN non spécifié** comprend les établissements pour lesquels le secteur SCIAN est inconnu.

## LA SCHL AIDE LES CANADIENS A REpondre A LEURS BESOINS EN MATIERE DE LOGEMENT.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à [www.schl.ca](http://www.schl.ca) ou suivez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274. De l'extérieur du Canada, composez le 613-748-2003 (téléphone) ou le 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

© 2019, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu de la présente publication de la SCHL à toute fin autre que les fins de référence générale susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité de la présente publication de la SCHL, veuillez transmettre une demande de reproduction de document protégé par droits d'auteur au Centre du savoir sur le logement à l'adresse [centre\\_du\\_savoir\\_logement@schl.ca](mailto:centre_du_savoir_logement@schl.ca). Veuillez fournir les renseignements suivants : titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.



# Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

## LES PUBLICATIONS ET RAPPORTS SONT OFFERTS EN LIGNE

*Des données et des analyses locales, régionales et nationales sur la conjoncture des marchés et les tendances futures.*

- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Évaluation du marché de l'habitation
- Le marché sous la loupe
- Actualités habitation – Tableaux
- Perspectives du marché de l'habitation – Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – régions du Nord
- Perspectives du marché de l'habitation – Canada et grands centres
- Données provisoires sur les mises en chantier
- Rapports sur le marché locatif : Faits saillants – Canada et provinces
- Rapports sur le marché locatif – grands centres
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées
- Rapport Tendances du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation

## TABLEAUX DE DONNÉES EN LIGNE

- Données sur le financement et la titrisation
- Caractéristiques des ménages
- Données sur le marché de l'habitation
- Indicateurs du marché de l'habitation
- Données sur la dette hypothécaire et la dette à la consommation
- Données sur le marché locatif

## Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Voyez les tendances, informations et recherches les plus récentes sur le site [schl.ca/marchedelhabitation](http://schl.ca/marchedelhabitation)

## PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

*Les données sur l'habitation comme vous les voulez.*

- ✓ Guichet unique
- ✓ Versions pour ordinateur et appareils mobiles
- ✓ Données par quartier

[schl.ca/portailmh](http://schl.ca/portailmh)

## POUR VOUS ABONNER, CLIQUEZ

*Recevez des notifications lorsque des publications de la SCHL sont diffusées ou mises à jour. Créez gratuitement un compte maSCHL pour obtenir un accès amélioré au site Web. Vous pourrez, par exemple, vous abonner en un seul clic aux rapports et tableaux dont vous avez besoin.*

**Créez votre compte maSCHL  
aujourd'hui!**

## L'Observateur du logement au Canada

On y présente, sous forme de feuillets et de vidéos :

- Analyses et données; • Observations pertinentes;
- Des mises à jour sur les conditions et les tendances en matière de logement, et bien plus encore

Abonnez-vous dès aujourd'hui pour demeurer informé!

[www.schl.ca/observateur](http://www.schl.ca/observateur)

